

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie maritime

Décision n° 8628 du 7 juillet 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la gendarmerie maritime
NOR : INTJ2119542S

Le commandant de la gendarmerie maritime,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 14533 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032386S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1^{er} août 2021 :

Cordier	Yves	NIGEND : 166127
Edern	André	NIGEND : 152828

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} août 2021 :

Didelot	Arnaud	NIGEND : 137307
Labrosse	Renaud	NIGEND : 204411
Goisbault	Karine	NIGEND : 193200

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} août 2021 :

Le Quéau	Sylvie	NIGEND : 190253
Beaurain	Thierry	NIGEND : 147790

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} août 2021 :

Duthoit	Jérémy	NIGEND : 308000
Cheminat	Jean-Philippe	NIGEND : 216004
Burban	Olivier	NIGEND : 369859
Guèdes	Christophe	NIGEND : 322428
Gourbeyre	Michaël	NIGEND : 193264

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 juillet 2021.

Le colonel,
commandant en second la gendarmerie maritime,
X. Facquet